L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 MARS 1874. | 47me Année.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN. 28 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à l'entrepôt, Nos 23 et 25 rue d'Orléans.—Meubles et effets.

Par G. de Férit & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—1o Jolie résidence, rue des Grands-Hommes, aussi, maison de famille touchant à la première. —2o. Résidence de famille dans la rue Louisa. 3o.—Un terrain borné par les rues Montégut, Remparts, Bourgogne et Craps. —4o. Deux terrains, bornés par les rues Derbigny, St-Louis, Claiborne et Promenade Carondelet. —5. Un terrain compris entre les rues Claiborne, St-Louis, Derbigny et Conti. —6. Hôtel de Soto aux Magasins Bleus, au coin des rues Beinville et Peters.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Toulouse et Royale, gages non rachetés au bureau de prêts de l'angle des rues Toulouse et Royale.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — la Propriété encoignure.

Par les successeurs de C. E. Girardey & Co., terrains améliorés dans la rue Toulouse entre les rues Royale et Chartres.

Par C. E. Girardey, dans la salle d'encan St-Charles, rue St-Charles, propriété de valeur, rue des Remparts; aussi, grande vente de terrains nus et améliorés dans les rues Bienville, St-Louis, Rocheblave et Tonti, formant en tout 42 terrains de choix.

Par Vincent & Cie., au No., de la rue de la Douane.—Habillements.

Par D. E. Murphy, sur la Levée, au pied de la rue Gravier.—Graines de coton épluchées.

☞ M. Placide J. Spear, encanteur, clora positivement la vente de tous les gages non rachetés au bureau de prêt situé à l'encoignure des rues Royale et Toulouse, aujourd'hui à onze heures. Si vous voulez un diamant, une montre d'or, ou tout autre bel article de bijouterie, venez à cette vente, et vous les aurez à un prix satisfaisant pour vous, car tous ces objets seront adjugés au plus haut et derniers enchérisseurs.

SPECTACLES.

Aujourd'hui, samedi.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Matinée à midi—La Favorite.—Le soir, la Fille de Madame Angot et les Noces de Jeannette.

THÉATRE ST. CHARLES.—La Marseillaise—Matinée à midi.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Black Crook — En matinée et le soir.

L'Annexion de Carrollton.

Un de nos confrères annonce que le maire et les administrateurs de la Nouvelle-Orléans sont allés, jeudi, recevoir la capitulation et la reddition de la ville de Carrollton et que la cérémonie a été l'objet de grandes manifestations de joie. Nos édiles sont allés là, le cœur léger, avec la gaieté de collégiens qui vont en promenade. Ils paraissent n'avoir vu qu'une chose dans l'annexion, c'est l'extension du territoire sur lequel s'exerce l'autorité qu'ils ont reçue du peuple de la Nouvelle-Orléans et qu'ils gardent par le bon plaisir de M. Kellogg. Leur satisfaction de gouverner une ville qui contiendra plusieurs milles carrés de plus que lorsqu'ils sont entrés au pouvoir, ne saurait être partagée par les électeurs qui les ont si malencontreusement choisis pour défendre leurs droits, car ce sont ces électeurs qui supporteront les frais et les charges de cette extension.

Comme le dit le *Picayune* en terminant le récit de la prise de possession triomphale de Carrollton par les délégués de notre municipalité: "Le cadeau, en vérité, consiste principalement, en nouvelles rues à paver, en trottoirs à établir, en acres de terre à remplir et généralement en une grande quantité de travaux à accomplir."

Dans ces quelques lignes se trouve toute la philosophie de la transaction, on ne se donne même pas la peine de le cacher. A peine la prise de possession a-t-elle eu lieu que déjà il est question de contrats.

La loi d'annexion soumet la Nouvelle-Orléans à toutes les obligations souscrites par Carrollton et, par conséquent, à l'exécution de tous les contrats déjà conclus. Or, aucun état de ces obligations et contrats n'a été présenté et nos administrateurs ont pris possession sans exiger aucun éclaircissement à ce sujet, tandis que la prudence leur commandait de se tenir sur une grande réserve avant de se fermer toute retraite.

D'un autre côté, l'idée de nouveaux travaux à exécuter a fait dresser l'oreille au pseudo-administrateur des améliorations, M. Lewis, qui s'est déjà mis à chercher une nouvelle occasion pour dépenser l'argent des contribuables de la Nouvelle-Orléans à embellir la taupinière dont la législature nous a fait cadeau.

Avant qu'une nouvelle élection ait lieu et que de véritables représentants des intérêts de notre communauté puissent mettre le holà, on aura déjà remué de la terre, entrepris des travaux ou conclu des contrats onéreux pour notre malheureuse ville.

Les exemples du parc de ville et du contrat de drainage nous enseignent combien il est difficile de défaire ce qui a été commencé. Les budgétivores sont comme les boule-dogues, quand ils ont mordu il ne lâchent prise que si on les assomme. Faudra-t-il en venir là pour débarrasser la Nouvelle-Orléans des vampires?

Notre municipalité n'a pas demandé, que nous sachions, l'annexion de Carrollton, mais elle a laissé faire, elle n'a pas protesté, et l'empressement qu'elle a mis à prendre possession du lopin de terre qu'on lui a jeté, prouve qu'elle n'a pas vu l'annexion d'un mauvais œil. Nous ne pouvons que déplorer une attitude pareille chez ceux que 24,000 électeurs avaient choisis pour défendre leurs intérêts.

SECOURS AUX PRISONNIERS.—Mme Vve Locoul a été la première à répondre à notre appel. Elle nous a adressé, pour être distribué aux prisonniers de la paroisse Grant, une caisse de fort beau sucre que nous nous sommes empressés de remettre à qui de droit. Nous joignons l'expression de notre reconnaissance à celle des malheureux prisonniers, que l'offrande de Mme Locoul a vivement émus.

LA SITUATION AUX PASSES.

Depuis que les travaux avaient cessé aux passes du Mississippi un grand nombre de navires avaient été retenus aux bouches du Mississippi. Le vote de l'allocation de $30,000 par le Congrès a permis de reprendre les travaux de draguage et nous sommes heureux de voir par la dépêche suivante du capitaine du bateau dragueur *Essayons* que la situation s'est déjà beaucoup améliorée.

Bateau, Dragueur des Etats-Unis Essayons, Passe-à-l'Outre, 25 mars; au capitaine Howell, du génie des Etats-Unis.

Profondeur du chenal, à la marée basse seize pieds et demi, largeur du chenal au point le plus étroit à la marée basse cinquante pieds.

Profondeur du chenal à la marée haute, le 25 mars, dix-huit pieds et demi. Pleine mer à midi.

C. H. ELWELL, Capitaine de l'Essayons.

☞ Il n'est pas de meilleur rafraîchissement, dans les jours de chaleur, que le "SARSAPARILLA TONIC" de Maguire, qu'on trouve chez tous les droguistes et dans tous les salons.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui Samedi, 28, Matinée à midi *La Favorite*, grand opéra de Donizetti, avec MM. Gueymard, Devoyod, Feitlinger, Mlle. Denain.

Ce soir, à sept heures, *La Fille de Mme. Angot*, opéra comique de Charles Lecocq; *Les Noces de Jeannette*, opéra comique.

Le Théâtre restera fermé pendant la semaine Sainte, et rouvrira le dimanche, 5 Avril.

Lundi, 6 Avril, *Bénéfice* de Mlle. Denain. En préparation *Hamlet*, en cinq actes d'Ambroise Thomas.

☞ Essayez une bouteille de SARSAPARILLA TONIC de Maguire.

Nous avons reçu de W. M. Bofinger, 104, rue de la Commune, trois brochures sur le Texas et le chemin de fer du Pacifique projeté à travers cet Etat. Nous le remercions de son attention.

Le premier grand bal de Angélina aura lieu, ce soir, dans la salle Grunewald. Nous accusons réception d'une gracieuse invitation pour laquelle nous prions M. Angélina de recevoir tous nos remerciements.

DU BISULFITE DE CHAUX DANS LA FABRICATION DE SUCRE.

Il y a quelques années un savant chimiste de Bruxelles, Mr. Melsens, publia un mémoire, justement célèbre, sur les effets du bisulfite de chaux dans la fabrication du sucre. Il exposa le moyen d'opérer et les avantages à obtenir soit en se servant du bisulfite préparé d'avance, soit en le formant dans le sein même du liquide saccharin, par l'action de l'acide sulfureux agissant sur le jus rendu alcalin au moyen de la chaux. Comme les expériences en grand démontraient à satiété les principes déjà trouvés dans le laboratoire, les fabricants s'emparèrent de la découverte, et l'industrie sucrière se vit bientôt enrichie d'un nouveau procédé d'extraction.

Les divers pays sucriers du continent européen, de même que les anciennes colonies américaines, profitèrent tour à tour du procédé que l'illustre chimiste de Belgique, mettait avec tant de désintéressement entre les mains de tout le monde. La Louisiane l'adopta aussi en même temps, et peut-être sur une plus large échelle. On pourrait dire, sans crainte, de se tromper, non-seulement qu'on en use, mais que l'on en abuse. En effet, il paraît que la plupart de nos sucriers n'ont pas bien saisi les principes sur lesquels repose le procédé qu'ils emploient; qu'ils font passer le courant d'acide sulfureux dans le jus avant de mettre la chaux, ce qui donne comme résultat définitif un excès de mélasse, qui n'est plus en rapport avec la quantité de sucre cristallisable qu'ils doivent retirer. Nous avons déjà à nous garantir contre plusieurs chances d'insuccès, n'y ajoutons pas encore une autre qu'il ne tient qu'à nous d'éviter. Il faut savoir que l'acide sulfureux, agissant sur le sucre cristallisable renfermé dans le jus de la canne, la transforme en partie en sucre incristallisable, c'est à dire en glucose, et de là, la grande quantité de mélasse qu'on obtient. Mais si, au lieu de faire arriver la vapeur acide dans le liquide pur, on rend celui-ci préalablement alcalin au moyen de la chaux comme l'a recommandé avec insistance Mr. Melsens, on aura moins de mélasse, et en échange, une plus forte proportion de sucre cristallisable.

Un point très important dans la fabrication de ce produit, est celui de sa complète dessication et de sa conservation. Or, il est parfaitement établi que le sucre qui a reçu l'action des acides forts, ne se dessèche pas bien et se conserve très-mal. Si nous ajoutons à cela l'humidité naturelle de nos contrées, il est évident que nous agissons contre nos intérêts, en faisant un si mauvais emploi de l'acide en question.

Le procédé de M. Melsens consiste à ajouter au vesou un ou deux pour cent d'une solution de bi-sulfite de chaux d'abord et à faire passer *après* un courant d'acide sulfureux.

Ce procédé repose sur les principes suivants:

Le bi-sulfite de chaux, agent antiseptique par excellence. 1o s'oppose à toute fermentation du jus. 2o Il agit comme corps avide d'oxigène, empêchant ce gaz d'exercer son action nuisible sur le jus. 3o Il agit comme principe défécateur, clarifiant le jus à 100° centigrade, en le privant de presque toutes les matières albuminoïdes et coagulables qu'il renferme. 4o Il agit comme décolorant, et s'oppose à la formation de principes que se colorent dans l'opération. 5o Il neutralise les acides qui transforment le sucre cristallisable en glucose. 6o Il substitue à ces acides, l'acide sulfureux, qui est inerte en présence des bases.

M. Reynoso préfère le bi-sulfite de soude qui ne produit pas autant de dépôts dans les chaudières; mais il insiste sur la nécessité de maintenir le liquide légèrement alcalin.

Si après le traitement que nous venons d'exposer, on fait une nouvelle défécation par la chaux, on retire des produits de première qualité, comme l'a très bien démontré M. Guiet.

La réussite d'une opération industrielle dépend toujours de la manière dont elle est conduite. Il ne faut négliger aucun détail; il faut, au contraire, suivre exactement les indications qui ont été données et ne rien omettre ou changer selon le caprice ou la volonté de celui qui la pratique. Agir autrement, sans une cause bien justifiée ne peut conduire qu'à des résultats mauvais ou incomplets. C'est le cas où se trouvent ceux des sucriers de la Louisiane qui ont interverti l'ordre dans les opérations qui se rattachent au procédé de M. Melsens.

On se plaint déjà trop de l'excès de mélasse obtenu depuis quelques années, et de la mauvaise qualité de sucre. Je n'ai qu'un mot à dire. Agissez comme il faut et vos produits gagneront en quantité et en qualité.

F. HAVA. Ingénieur Agronome.

C'est aujourd'hui le dernier jour.
C'est aujourd'hui le dernier jour.
C'est aujourd'hui le dernier jour.
C'est aujourd'hui le dernier jour.
C'est aujourd'hui le dernier jour.
Tirage de la Loterie de la Louisiane,
Tirage de la Loterie de la Louisiane,
Tirage de la Loterie de la Louisiane,
Tirage de la Loterie de la Louisiane,
Tirage de la Loterie de la Louisiane,

UNE OPINION IMPARTIALE.

Le *Courier-Journal*, de Louisville, s'exprime comme suit au sujet de la décision du juge Woods dans l'affaire du bill de conversion:

Il est important, cependant, que les points soient décidés par la Cour Suprême, attendu que beaucoup de cas semblables seront vraisemblablement soulevés. Dans plusieurs Etats du Sud, des Bons, pour des montants énormes, ont été frauduleusement émis. Ces Bons ont été ou seront répudiés et à juste titre, nous le croyons, car la fraude ne donne de validité à rien; elle vicie tout ce qu'elle touche. Un individu peut toujours échapper à un contrat frauduleux quand il est innocent, et on ne considère pas que cela soit mal en morale ou en droit. Le plus austère moraliste n'hésitera pas à chercher appui devant une Cour en Equité pour demander protection contre un contrat semblable dans lequel il aura été impliqué. Pourquoi un Etat, composé d'une agrégation d'individus, agirait-il différemment, surtout s'il a averti le public, comme la Caroline du Nord l'a fait, contre l'acquisition des Bons entachés!

Tirage du 28 mars,
Tirage du 28 mars,
Tirage du 28 mars,
Tirage du 28 mars,
Tirage du 28 mars.
Achetez vos billets ce matin,
Achetez vos billets ce matin,
Achetez vos billets ce matin,
Achetez vos billets ce matin,
Achetez vos billets ce matin.

COTON—GRAINE DE COTON SANS-COSSE.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui, en matinée, aura lieu l'avant-dernière représentation de la pièce burlesque *Black Crook*.

La troupe de comédie donnera sa dernière représentation ce soir, et une nouvelle troupe dont Miss Alice Harrison fait partie, débutera demain soir.

THÉATRE ST. CHARLES.—M. Francis Bangs donnera ce soir sa représentation d'adieu. A cette occasion, le célèbre tragédien remplira le rôle de Jean LaCroix dans le drame historique *La Marseillaise ou l'Enfant de la Révolution*, rôle qu'il a déjà interprété avec beaucoup de succès.

Qui gagnera le gros lot?
Qui gagnera le gros lot?
Qui gagnera le gros lot?
Qui gagnera le gros lot?
Qui gagnera le gros lot?
Vous le saurez aujourd'hui,
Vous le saurez aujourd'hui,
Vous le saurez aujourd'hui,
Vous le saurez aujourd'hui,
Vous le saurez aujourd'hui.

—Parmi les nominations dans l'ordre de la Légion d'Honneur promulguées par décret du président de la République en date du 5 mars 1874, nous remarquons celle au grade de chevalier du capitaine Roussan, commandant du steamer *Amérique* de la Compagnie générale transatlantique.

Le steamer *Amérique* est attendu d'un jour à l'autre à New-York, et les nombreux amis que compte le capitaine Roussan en cette ville seront heureux de saisir l'occasion de lui offrir leurs sincères félicitations pour une distinction si bien méritée. (*Courrier des Etats-Unis.*)

☞ La Salsepareille de Maguire est la boisson la plus tonique du monde.

—Un duel a eu lieu à Athènes entre M. Paulze d'Ivoy, attaché à la légation de France, à Athènes, et un tout jeune homme grec, M. Damalas.

Ce dernier a reçu un fort coup d'épée qui lui a traversé le poumon. Au moment du départ du bateau, l'hémorrhagie s'était déjà déclarée chez le blessé, et il était en danger de mort.

M. Paulze-d'Ivoi avait pour témoins l'aide de camp du ministre de la guerre et un officier français. Il n'y aura pas de poursuites, le duel étant toléré en Grèce.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les Prisonniers de la Paroisse Grant.

MOUVEMENT DES CITOYENS, DIRIGÉ PAR L'ÉVÊQUE WILMER.

Toute notre population est vivement émue du sort des prisonniers de la paroisse Grant, qui, après avoir subi cinq longs mois de prison préventive, ont été mis en jugement et acquittés moralement par la majorité des deux tiers du jury. S'ils n'ont pas été acquittés complètement, cela vient de l'opposition de trois jurés à l'égard de cinq des prisonniers et de l'entêtement d'un seul juré à l'égard des trois autres. Le neuvième accusé, M. Alfred C. Lewis, a été honorablement déchargé, comme on le sait; mais, sur motion de l'avocat de district des Etats-Unis, M. Beckwith, il a été mis sous caution, et il devra comparaître de nouveau devant la Cour de Circuit, en même temps que ses huit compagnons d'infortune, pour répondre à une seconde accusion de conspiration et de meurtre, le seul changement fait, ayant été la substitution d'un nom à un autre.

Dans l'opinion de tout homme impartial, il y a là évidemment une persécution politique, dont M. Beckwith semble être responsable jusqu'à un certain degré, par la grande animosité qu'il professe à l'égard de la race blanche en Louisiane.

Plusieurs de nos concitoyens les plus influents, à la tête desquels se trouve l'évêque Wilmer, de l'église Episcopalienne, se sont donc décidés à faire appel au juge Woods, afin d'obtenir, au moins, que les prisonniers soient mis sous caution en attendant leur second jugement.

Plusieurs centaines de signatures ont été recueillies à cet effet, et, hier matin, un comité, présidé par le révérend évêque Wilmer, et composé de messieurs Jules Tuyes, Amilcar Fortier, John Phelps, L. J. Webster, W. B. Schmidt et I. N. Marks, s'est rendu à la Cour de Circuit des Etats-Unis avec la pétition suivante:

Honorable W. B. Woods, Juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis:

Les soussignés, dont les noms suivent, représentent respectueusement, qu'attendu que le décret du grand jury a été fait *ex parte*, mais que le petit jury a entendu les témoignages de la poursuite et de la défense, et qu'après les avoir tous pris en considération, son verdict a été donze voix pour l'acquittement de l'un des accusés, onze voix pour l'acquittement de trois des accusés, et neuf voix pour cinq des accusés; ce fait diminue considérablement la présomption de culpabilité, considérant que les preuves fournies par les témoins à charge sont d'un caractère très douteux.

Six des accusés sont très pauvres; ce sont des hommes de famille; ils ont été arrêtés en Octobre, au moment même de la moisson, sans avoir pu tirer aucun profit de leur récoltes. Le printemps s'avance, et ils n'auront pas le loisir de préparer leurs terres et de faire leurs plantations. Faut-il que leurs femmes et leurs enfants soient réduits à la mendicité, parce qu'on refuse de les mettre sous caution?

Au mois de Mai, tous les campagnards sont très occupés; car, c'est la saison la plus active pour les planteurs de coton. La plupart des témoins sont des travailleurs de la paroisse Grant, il sera donc très difficile de les faire venir à la Nouvelle-Orléans à cette époque. De plus, les accusés ne sont pas acclimatés et leur santé se ressent de leur séjour en ville. Les accusés auraient pu éviter une arrestation, en fuyant; ils ne l'ont pas voulu. Ils ne craignent pas d'être jugés; et, s'ils étaient mis en liberté sous caution, ils ne feraient aucune tentative pour s'éloigner.

Les soussignés prient donc respectueusement votre honneur d'agréer leur requête et de fixer le montant qu'il jugera convenable pour le cautionnement des prisonniers.

Le juge Woods a reçu le comité dans un cabinet attenant à sa cour. L'évêque Wilmer a pris la parole et a présenté la pétition.

Le juge Woods a été très courtois, mais il a refusé d'accéder à la requête des citoyens.

Voici sa réponse:

Messieurs,—Je suis fâché d'être forcé de vous refuser, mais je ne puis pas consciencieusement vous accorder ce que vous demandez. Je ne désire pas le moins du monde, former d'avance une opinion sur cette affaire; mais, elle est si importante, que j'ai dû refuser d'accorder le privilége de cautionnement aux prisonniers. Je ferai tout en mon pouvoir, néanmoins pour rendre leur captivité moins pénible. Je suis décidé à leur accorder un jugement prompt et impartial.

Le procès sera appelé le second lundi de Mai et pas un jour plus tard. Je ne permettrai pas qu'il soit renvoyé sous aucune considération. Si les Etats Unis ne sont pas prêts à cette époque, je mettrai alors les prisonniers en liberté sous caution, comme je l'ai déjà dit. Je suis désolé de vous désappointer, mais, je ne me sens pas autorisé dans une affaire de cette importance à accorder le cautionnement que vous demandez, pour le moment du moins.

INJONCTION prise contre le Bill d'Excavation dit Sanitaire.

Henry Wesenback, Peter Bubler, B. L. Meekins, Sam Pollard, Simson Murray, J. B. Relin, J. H Jenning, G. Oser, Jacob Schwab, William Piper, Joseph Bennen, Charles Sparos, Joseph Goudrexon, J. Roth, J. Schmiller, Owen Fitzpatrick, Nelson Lewis, Frank Smith, Charles Gaulson, Philip Lauman, E. Kepna, T. Masellers et Edward Brown, membres de l'association des "Travailleurs de nuit", en opposition au *Sanitary Excavating Company*, ont obtenu du pseudo-juge Hawkins, de la cour dite Supérieure, une injonction contre le fameux bill qui accorde à un petit nombre d'industriels le monopole du curage des fosses d'aisance.

Mr. Hawkins a donné jusqu'à samedi, 4 avril, aux excavateurs *patentés*, pour prouver pourquoi l'injonction ne serait pas faite perpétuelle.

Noyé.

Vers onze heures et demie, jeudi soir, un homme du nom de Larry, âgé d'environ quarante ans, employé à bord de la barge John Howard, mouillée au pied de la rue Julie, est tombé accidentellement à l'eau et s'est noyé.

On n'a pas encore retrouvé son corps.

Un Homme Satisfait.

Otto Koehn, l'excentrique personnage qui voulait à toute force se faire arrêter, est enfin satisfait. Un métropolitain a eu pitié de lui et l'a conduit à la *calaboose*, où il restera tant qu'il le voudra. Nous croyons cependant que quelques semaines de réclusion guériront ce pauvre diable de sa singulière manie.

L'Affaire des Frères Cronan.

Les trois frères Cronan, accusés d'avoir insendié leur fonderie, ayant été honorablement acquittés, il y a un mois, avaient fait un affidavit contre Thos. Duffy et sa femme, Geo. Duffy, Sam. Mattie et James Gallagher, cinq témoins qui avaient déposé contre eux, les accusant de parjure.

Le grand jury de la paroisse d'Orléans a décrété hier qu'il y avait lieu de les poursuivre.

Louisiane.

CULTURE DU BLÉ.

Nous lisons dans le *Sucrier de la Louisiane*:

Lundi dernier, nous avons eu un orage de pluie qui, bien qu'inutile pour le moment, n'a cependant fait aucun mal, car le temps s'est remis dans la nuit. Mardi matin, le temps était presque froid, au point qu'il était à craindre une gelée pour la nuit suivante; mais heureusement la température s'est adoucie, et malgré qu'il ne fasse pas aussi chaud que la semaine passée, le temps est très favorable aux récoltes. Nos habitants ont pu continuer leur travaux, et dans un voyage que nous avons fait dans la campagne, nous avons vu que la majorité avait fini de planter leur maïs, qui est en grande partie très bien levé. Quelques uns ont planté leur coton, ce que nous aurions préféré voir plus général, car la saison a été si favorable, que sa culture précoce, l'eût trouvé assez fort pour résister aux chenilles; si toutefois elles viennent, ce que nous souhaitons n'aura pas lieu.

Il nous semble que pour cette récolte, il ne saurait y avoir trop de hâte. Les cannes continuent à pousser vigoureusement; le plant commence à bourgeonner, et les souches ont presque partout répondu aux espérances des planteurs, par une levée superbe.

Les jardiniers sont dans la jubilation; les légumes poussent à merveille, et notre marché en est déjà très bien fourni.

Le même journal nous fournit l'intéressante information qui suit sur la culture du blé égyptien:

Mr. John Hall, beau-père du Capt. John T. White, de la Fausse-Pointe, et propriétaire de l'habitation occupée par lui, nous a fait la politesse de nous apporter mardi passé, plusieurs épis de blé égyptien, qui sont de toute beauté. Ces échantillons ont été obtenus, de trois graines envoyées d'Egypte, dans une lettre adressée à un fermier de l'Illinois, il y a de cela cinq ans; une graine se trouva fausse, et le produit des deux autres, se multiplia si rapidement, que Mr. Hall en a maintenant quatre arpents semés; deux sur son habitation de la Fausse-Pointe, et deux sur sa ferme dans l'Illinois, sur laquelle il se rend actuellement, après avoir passé l'hiver parmi nous.

Comme ce grain a poussé avec une vigueur étonnante dans l'Illinois, on suppose qu'il réussira ici, en le semant en bonne saison. Les animaux en sont très friands, et les vaches se mangent la paille avec plus d'avidité que le foin. Ses qualités nutritives sont excellentes, M. Hall croit fermement qu'il peut rendre quatre tonneaux de fourrage par arpent. Comme farine, elle est, dit-on, égale à celle du blé ordinaire; la graine, il est vrai n'est guère plus grosse que la graine de moutarde, mais les épis ont au moins six pouces de long, et étant très gros, contiennent plus de poids de grain, que le blé. Du reste on le cultive en Egypte dans ce but. Battu, un boisseau de graines pèse à peu près 50 livres.

M. Hall maintient qu'il peut être cultivé ici avec succès, et que notre contrée est supérieure à toutes celles qu'il a vues ou connaît, pour l'élève des bestiaux.

Nous empruntons au *Meschacébé* les paragraphes suivants:

—Un coup de vent a renversé, au commencement de la semaine dernière, sur l'habitation ci-devant McWilliams, appartenant aujourd'hui à la Banque des Citoyens, une vaste écurie où se trouvaient 36 mulets et un cheval; trois mulets ont été tués, et tous les autres, ainsi que le cheval, horriblement écorchés. Telle était la force de cette espèce d'ouragan, que la moitié du toit de l'écurie a été emportée à une distance d'un arpent et demi.

Le gouverneur Kellogg a fait usage du droit que lui confère une loi récente de la législature, de choisir les avocats de paroisse, en nommant à cet emploi M. Noël St-Martin, qui en était déjà le titulaire.

Le *State Register* annonce que Peter Harper, l'ancien représentant de St-Charles, dont le mariage avec une femme de couleur fit sensation il y a quatre ou cinq ans, est parti le 14 à bord du steamer *Strasburg* pour l'Angleterre, son pays natal.

L'ALLEMAGNE ET LES CINQ MILLIARDS.—Un article de la *Revue des Deux Mondes*, sur les élections au Parlement d'Allemagne nous fournit des notes intéressantes sur l'attitude des partis et de la presse avant ces élections. Les catholiques et les démocrates se sont rencontrés pour flétrir ce que l'Allemagne avait gagné à la guerre.

Une affiche démocratique qui a circulé à Francfort, met d'un côté les versements faits par la France, capital et intérêts de l'autre, les dépenses militaires votées par le dernier Parlement, pension pour les invalides, dotation pour les généraux, construction de forteresses, de chemins de fer stratégiques, rétablissement du matériel de guerre, etc.

La conclusion, facile à prévoir, c'est que demeurée disponible est à peu près nulle, que les impôts ne sont pas diminués et qu'on n'a pas augmenté l'obole accordée aux soldats mutilés. Enfin que la conquête de la ligne des Vosges semblait permettre une réduction d'effectif et on va l'augmenter, c'est-à-dire accroître le budget de la guerre. Des cinq milliards, il ne reste que le souvenir, l'abaissement de la valeur de l'argent et l'enchérissement des objets nécessaires à la vie. Aussi l'écrivain démocrate s'écrie en manière de conclusion:

Mon pauvre Michel—c'est le Jacques Bonhomme allemand—tu avais rêvé que tu étais devenu riche tout à coup. Quelle illusion! Si tu ne veux pas être ruiné à fond, je ne sais qu'un remède. Ne vote pas pour les adorateurs servilles de Bismarck, pour ces pagodes dont la tête mobile dit toujours oui.

En somme, il y a en Allemagne un mouvement d'opposition fort marqué et de nature à inquiéter M. de Bismark.

LE BŒUF GRAS A MARSEILLE.—Jusqu'en ces derniers temps, à Marseille la promenade du bœuf gras avait lieu non pendant le carnaval, mais pendant la semaine de la Fête-Dieu.

La corporation des bouchers (lesquels bouchers paraissent s'être établis en grèce vers le temps de la fondation de Rome—751 av. J. C), cette corporation, dis-je, en costumes plus ou moins allégoriques, conduisait de porte en porte le bœuf traditionnel, et le faisait pénétrer, de gré ou de force, à la demande même des habitants, jusqu'à ce qu'il y avait possibilité, dans l'intérieur des appartements ou, pour mieux dire, des magasins.

Cet animal—sévèrement surveillé—supportait un petit chérubin, c'est-à-dire un enfant gros et gras, généralement frisé, habillé en saint Jean-Batiste. La corporation recueillait de cette manière sur son parcours d'abondantes offrandes destinées à un repas de corps, et l'animal, autrefois considéré comme sacré, laissait avant de partir "des traces significatives et surtout plantureuses de son passage; ce fait en lui-même était considéré comme étant d'un heureux présage. Dans ce cas, la corporation des bouchers en bénéficiait par une offrande plus élevée.

A la procession générale du dimanche, c'est-à-dire de la Fête-Dieu; le bœuf figurait dans ce cortège suivi d'un joueur de tympanon et d'un autre artiste frappant sur une sorte de rectangle.

VISITE A BISMARK.

Le célèbre romancier hongrois Maurus Jo'Kai publie le récit d'une visite qu'il a faite "chez Bismark", dit-il familièrement.

Ce récit est reproduit par le *Herald* de New-York et le *Messager* en donne quelques fragments.

Voici quelles ont été les paroles prononcées par M. de Bismark:

Il faut qu'il y ait dans le centre de l'Europe un Etat consolidé comme l'est la monarchie autrichienne. Je le reconnus aussitôt en 1866, lorsque je m'empressai de conclure la paix, ce qui ne convenait pas à plusieurs de nos amis. La race allemande est appelée à gouverner de ce côté-ci de la Leitha; la race magyare, de l'autre côté. Les autres peuples donnent aussi de bons soldats; mais l'aptitude à gouverner, la science de l'homme d'Etat, l'intelligence, la fortune, se trouvent dans une proportion prépondérante chez les Allemands et les Hongrois. Et l'histoire commune les tient unis ensemble. La création des petits Etats nationaux à l'est de l'Europe est impossible. Les Etats historiques sont seuls possibles. C'est pourquoi il faut conserver le dualisme actuel entre l'Autriche et la Hongrie. Votre histoire est aussi étroitement unie à celle de l'Autriche; unie par vos combats. Une fois vous avez été adversaires; mais aujourd'hui vous êtes obligés de vous défendre mutuellement.

Les Etats voisins ne seraient pas propres à la mission que vous pouvez remplir. L'Allemagne a-t-elle encore besoin de nouveaux territoires minés par la domination spirituelle? Nous avons encore à présent de bons amis qui soupçonnent de vouloir annexer les provinces allemandes de l'Autriche. Dieu nous en garde! Nous avons assez de tiraillements avec l'Alsace-Lorraine, assez de la querelle de frontière avec le Danemark; et si les nécessités géographiques ne l'avaient pas exigé, nous n'aurions pas pris un pouce de terrain habité par des Français. C'est là l'ennemi sauvage irréconciliable: car le peuple français est un peuple sauvage (*sic*). Grattons le cuisinier, le tailleur, le coiffeur, et nous trouvons l'Indien, le Peau-Rouge. Nous avons assez à faire avec les difficultés que nous nous sommes créées, sans soupirer les populations *pèlerinantes* de l'Autriche. Et que ferions-nous de Vienne comme ville frontière? Vienne et Pesth ont une mission: c'est de devenir en Orient les centres riches de la civilisation et du commerce. Et le ministre allemand qui songerait à annexer une partie de l'Autriche mériterait qu'on le.... (là il fit le signe indiquant la pendaison.)

Quant à moi, je serais dans le cas, si les territoires autrichiens voulaient venir à nous par force, je serais dans le cas de leur faire la guerre *pour cela*. D'ici à une époque très éloignée impossible à calculer humainement, personne n'attaquera la monarchie austro-hongroise. La diplomatie allemande a réussi à préparer l'entente entre la Russie et l'Autriche-Hongrie. Maintenant cette entente existe. Il nous eût été difficile de choisir, dans le cas où une querelle eût éclaté entre nos deux bons amis. Maintenant nous sommes alliés, non pas comme dans l'ancienne Sainte-Alliance, pour opprimer les peuples avec leurs souverains, mais pour assurer, par le maintien de la paix, le développement libéral et pour rendre durable le bonheur des peuples.

M. Maurice Jo'Kai parle ensuite de la question d'Orient:

Là aussi, dit M. de Bismark, la Russie n'a rien à prétendre. Qu'est-ce qu'elle ferait de Constantinople, si on le lui donnait aujourd'hui? (J'exprimai l'espoir que, dans ce cas, on verrait alors cesser en Hongrie, l'agitation des nationalités, qu'on attribue à des intrigues russes).

Vous devez savoir qu'il y a deux politiques russes; celle de Saint-Pétersbourg et celle de Constantinople. Dès qu'un ambassadeur va à Constantinople, il devient aussitôt fou, comme les autres. Ils se disputent ensemble, ils rivalisent, ils se querellent, ils intriguent: ils font de la politique européenne, comme si elle leur était confiée uniquement par antipathie mutuelle. Si vous avez eu à souffrir d'intrigues russes, elles ne peuvent venir que de Constantinople et non de Saint-Pétersbourg, et alors elles n'ont aucune base sérieuse.

Le tzar et le gouvernement russe veulent sérieusement le maintien de la paix. (Je me permis d'exprimer quelques appréhensions pour le cas où un changement aurait lieu dans la personne du souverain.)

—Croyez-moi, reprit-il, l'héritier d'Alexandre II continuera la politique de son père.

C'est un brave père de famille qui aime le repos et la paix, qui ne songe nullement à former des plans de Tamerlan ou de Napoléon, à exécuter le testament de Pierre le Grand, etc. Il est heureux quand il peut vivre heureux au milieu de sa famille. Vous n'avez rien à craindre de ce côté. Le seul homme qui pourrait actuellement troubler le repos de l'Europe est le Pape.

—Vous n'êtes pas catholique, n'est-ce pas?

—Je suis calviniste, et même un calviniste obstiné; mais si j'étais catholique, les catholiques hongrois sont des gens éclairés, et jamais personne ne réussira à lever chez nous une armée pour une guerre de religion.

VENGEANCE DE L'ESTOMAC.

L'estomac ne peut être maltraité avec impunité. Chargé de nourriture irritée, quelque outrage que ce soit aux règles sanitaires, et il se venge sur le foie, les boyaux, la cervelle ou le système nerveux, et quelque fois sur tous ces organes à la fois, ou successivement. Il est bien rare qu'il n'y ait pas quelque partie sérieusement affectée de désordre ou de peine, lors qu'on abuse de ses fonctions ou de son pouvoir. En pareil cas, il n'y a qu'un remède auquel on puisse avoir recours avec la certitude d'obtenir un soulagement immédiat et permanent. Les meilleurs toniques et correctifs, les amers de Hostetter pour l'estomac, produisent un changement immédiat et bienfaisant dans l'état du malade, tout le système digestif est vivifié de nouveau, le foie réglé et fortifié, les intestins sont délivrés de toute obstruction, les facultés ranimées et les nerfs raffermis.

☞ Nos meilleurs médecins sanctionnent et recommandent l'usage du VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER de Hall. Que tous ceux qui grisonnent en fassent l'épreuve.

L'indice d'autres maladies.

Le catarrhe existe quelquefois seul, mais il est plus souvent le symptôme d'autres maladies; la lettre suivante en donne la preuve.

Collingwood, Onondaga Co., N. Y., 25 janvier 1872.

Au Dr. R. V. Pierce, Buffalo, N. Y.

Cher monsieur,—Permettez-moi de vous faire, en peu de mots, l'historique de votre médicament appelé "Golden Medical Discovery." Il s'agit ici des résultats que j'en ai moi-même obtenus. J'ai soixante-quatorze ans; je suis naturellement robuste. Depuis quelques années, à la suite d'un excès d'exercice, je souffrais d'une complication de maladies presque incroyable. D'abord, d'un catarrhe tel qu'il me semblait que ma voix passait par mes oreilles—puis, une bronchite, l'alliée naturelle du catarrhe, puis des douleurs névralgiques à la tête et aux épaules, puis enfin un gonflement des membres inférieurs et un engourdissement du foie. Je consultai plusieurs médecins distingués et eus vraiment recours à toutes les drogues connues. L'absence de l'appétit et le dépérissement m'avertirent que je ne résisterais pas longtemps à toutes ces maladies. Je me retirai des affaires, je fis mon testament, je m'occupai du marbre de mon tombeau, je me mis au lit et attendis ma dernière heure. J'eus, peu après, occasion de lire votre annonce, et j'achetai vos remèdes. Je suis maintenant à la seconde demi-douzaine de votre Golden Medical Discovery, je pèse quinze livres de plus, les paroles ne semblent plus sortir de mes oreilles, mes membres ne sont plus enflés, je fais aisément deux ou trois milles de marche. Avec l'aide de Dieu, vous avez prolongé ma vie de dix à quinze ans. Je souhaite, en demeurant, que vous viviez longtemps dans l'intérêt de l'humanité souffrante.

Votre ami inconnu, LUTHER COLE.

6f—v&c

Décédé, hier, à midi, à l'âge de soixante cinq ans, F. M. CROZAT. Les amis et connaissances de sa famille sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures et demie. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue de l'Esplanade, No 131, entre Remparts et Bourgogne. De la part des familles Crozat.

ENTREPOT DE TAPIS.

17........Rue de Chartres........17

A. BROUSSEAU.

Importateur et Marchand en gros et en détail. TAPIS—7000 rouleaux, anglais et américains. TOILES CIRÉES, pour planchers et tables. NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de piano. RIDEAUX en dentelle et dentelle Notthingham. BROCATELLES, DOTELINES, terries, reps, damas, CRIN, guimpe, peluche, &c. &c.

22 mars—PP DMaV

Donatien Augustin, Register in Bankruptcy.—Office Customhouse building, next to U. S. Courts rooms. Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. since May 1868. Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington. Residence No. 168 Esplanade Street. March 27 1874

Workingmen's Bank.—94 rue du Canal.—A partir de ce jour, cette Banque sera rouverte, pour la réception des dépôts, toutes les après-midi, de 5 à 7 heures. L. PAGET, Caissier. mars26—3t

Bureaux de la Compagnie de Levées de la Louisiane.—Conformément à l'article 5 de la charte, une élection de directeurs, pour l'année, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, No. 22, de la rue Carondelet, le SAMEDI, 4 avril 1874, de 10 heures du matin à deux heures de l'après-midi. TH. DIX, Secrétaire et Trésorier. 24m—10t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nouvelle-Orléans, 23 mars 1874.—A une assemblée du conseil des Directeurs tenue ce jour M. ALBERT BALDWIN a été élu Président, et M. W. A. BELL, vice-Président. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire. 24m—10t

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, No. 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans 23 mars 1874.—A une assemblée des directeurs de cette compagnie, tenue le 11 de ce mois, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré aux actionnaires à partir du mercredi, ler avril 1874. C. C. LEWIS, Secrétaire. 22 mars—au 1er av

Le Funding Bill.

A TOUS LES PERCEPTEURS de TAXES.

La Cour de Circuit des Etats Unis ayant amendé l'ordre qui avait été lancé et refusé les injonctions demandées dans les affaires Macauley et autres et Stern Brothers—injonctions qui prohibaient la perception des taxes en vertu de l'ordre No. 3 connu sous le nom de Funding Bill, ordre nous ait donné de procéder à la perception des taxes conformément au dit acte et aux instructions que l'Auditeur des comptes public a publiées récemment.

WM. P. KELLOGG, Gouverneur.

Avis aux percepteurs des Taxes.

Vous êtes requis de procéder immédiatement et efficacement à la perception des licences et des taxes conformément à la loi. Dans tous les cas où les dites licences et taxes n'auront pas été payées d'ici au 4 Avril prochain, vous les percevrez en vertu de l'acte No. 47 de 1873, par saisies et ventes ou par demandes d'injonctions par l'entremise de l'avocat général assistant, pour fermer les établissements des personnes qui refusent de payer leurs licences et leurs taxes.

CHAS. CLINTON, Auditeur.

28mars, 30f

NOTRE sieur OTIO STARKER quitte la Nouvelle-Orléans, par affaire, demain (samedi) soir, pour Alexandria, Natchitoches, Shreveport, Monroe, Baton Rouge, Donaldsonville, Lne, et Vicksburg, Miss. Les personnes qui ont, dans ces différentes villes, des affaires qu'elles désirent régler promptement, sont priés de nous laisser leurs ordres d'ici à demain, avant midi.

DE LANZAC, CHAUNAC & CO., Bureaux, No. 6, de la rue du Camp, au premier. 27mars—2

Avis aux familles françaises.

A. Bourgeois L. B. de l'université de Paris, professeur de latin, d'anglais, d'espagnol, d'écriture, de calcul, comptabilité etc., a établi son domicile chez Mme. Miner [illegible] Ursulines et Bourbon. 28 mars—1f

Remerciements

Le soussigné remercie le corps des pompiers et surtout les compagnies Nos. 9 8 7 21 24 et 11 et les compagnies d'échelles Nos. 1 et 3 pour les services rendus à l'incendie du 27 courant. MIKE EDMONDS. rue de la Vieille-Levée, Taste Coffee-House. 28 mars 1f

AVIS.

Je me charge du paiement des Licenses de Ville et d'Etat en allouant un *Escompte très élevé* sur les Taxes *Arriérées*. L'Escompte varie de 10 à 30 pour 100.

B. NAUTRÉ, No 9 rue Bienville.

1 mois Mars 27.

AVIS.

Banque des Citoyens.—Département des Porteurs d'Actions Hypothécaires.—Les porteurs d'actions hypothécaires sont invités à une assemblée au Cotton Hall, rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, SAMEDI SOIR à sept heures, pour affaires importantes.

Les porteurs d'actions seront seuls admis dans la salle.

10 mrs—3t p p. DES ACTIONNAIRES.

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVAILLEURS DE NUIT.

52, du Passage de la Bourse. Nouvelle-Orléans, Lne., 24 mars 1874.

Au Public.

Afin d'empêcher que le public ne soit trompé par les personnes mal intentionnées, le Président de la Société a jugé convenable de publier les noms de ceux qui sont autorisés à solliciter des souscriptions pour aider la Société des Travailleurs de nuit dans le procès qu'elle intente à la "New Orleans Sanitary and Excavating Company."

Comité du 1er Dist.	Comité du 3ème Dist.
Simon Murry, Chairman	R. L. Mickins, Chairman
Thomas Smith	A. Myer
Henry Murry	J. Schwab
Joseph Durr	Alfred Tern
Robert Washington	Joseph Brundmeyer
Comité du 2ème Dist.	Comité du 4ème Dist.
Joseph Roth	Saml. Pollard, Chairman
Joseph Goudreaux	Owen Fitzpatrick
James Carter	Michel Lauman
J. Mosero	Edward Liuner
Schneider & Son	William Harner
Comité du 5me Dist.	
Edward Beun	Charles Sparks
W. W. JACKSON, Secrétaire	HENRY WESENBACK, Président

26 mrs—3fois

Chien Trouvé.

Il a été trouvé à la chasse, le 22 mars, un chien talant. Le propriétaire peut le réclamer au No. 32 de la rue Hopital entre Prieur et Johnson, et payer les frais. 24 mars—2f

Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Louisiane.

VINGTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année, expirée le 28 février 1874		$564,129 19
Savoir: Primes d'incendies	$2[illegible] 51	
Primes de mer	297,669 28	
Primes de rivières	59,651 40	
		564,129 19
En moins—primes non expirées	23,125 00	
Primes remboursées	10,338 26	
		33,463 26
Montant net des primes		$530,665 93
Pertes par l'incendie	$178,535 90	
Pertes sur mer	128,274 45	
Pertes sur rivières	45,535 61	
Total des pertes payées	$352 4:5 96	
Réfaction (rebate) au lieu de dividende	87,917 62	
Réassurances, frais, escompte, profits et pertes	40,615 69	
		510 979 27
Balance réservée		$19,686 66

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Bons de la ville et autres bons	$59,427 75
Actions de banques et autres actions	12,348 16
Actions et scrip de Compagnies d'Assurance	21,7?2 25
Propriétés foncières	33,225 28
Effets à recevoir et hypothèques	75,?9? 29
Effets à recevoir	20,921 21
Primes en voie de recouvrement	51,676 79
Montant dû par des agences	3?,847 17
En caisse et en Europe	59,249 58
Suspense account	56,927 2
	$442,288 87

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président,
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé sous serment, pardevant moi, ce 23 mars A. D. 1874.
P. CHS CUVELLIER, Notaire Public. No 140 de la rue Gravier

Directeurs élus en février 1874.

Chas. Briggs,	N. M. Benachi,
Ant. Carrière,	Thos. H. Hunt,
Geo. A. Fosdick,	Chs. Honold,
B. Bruglier,	D. Jamison,
P. Anderson,	R. S. Howard,
A. Frerichs,	Edward Toby,
Geo. W. Dunbar,	Wash. Morton,
Geo. W. Hynson,	William Knox,
Henry J. Vose,	W. S. Bailey,
E. Marquese,	J. E. Livaudais,
Chas. Weishaar,	A. K. Miller,
A. Lecourt,	Edw'd Morphy,
Frank Williams,	J. A. Lum,
Chas. Lafitte,	Silas Weeks,
Rudolph Sieg,	E. K. Bryant,
W. C. Black,	R. R. Decan,
John S. Wallis.	

27 mars

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février '74

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$ 642,221
Tiré au delà des dépots	1,341
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	406,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	17,772 50
Dû par des agents de rachat et de réserve	23,211 52
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	5,619
Local de la banque	7,902
Autres Propriétés foncières	2 731 61
Mobiliers et installations	10,082 86
Dépenses courantes	4,972
Taxes payées	[illegible]
Primes	73,413
Echanges pour le Clearing House	57,978
Billets d'autres Banques Nationales	11,570 00
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	1,672 92
Espèces	18,195
Billets Legal Tender	234,000 00
	$1,604,7[illegible] 18

PASSIFS

Capital payé	$ 500,000 00
Surplus	11,453 10
Escompte	2,656 83
Change	2,698 97
Intérêt	1,217 97
Circulation Nationale non rachetée	419,000 00
Dividendes non-payés	732
Dépots Individuels	557,915 63
Chèques Certifiés	7,515
Dû à des Banques Nationales	1,683 54
Dû à des Banquiers et à des Banques de l'Etat	973 97
	$1,604,732 18

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 25 Mars, 1874. JULES MOSSY, N. P.

Exact: P. FOURSINE, E. S. KEEP, A. W. BOSWORTH, Directeurs.

27 mars

Rapport de l'Etat

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane DE LA NLLE-ORLÉANS,

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 27 février, 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,645,246 51
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		903,0?0 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		100,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		209,098 10
Dû par des agents de rachat et de réserve		284,210 94
Dû par des banques nationales		14,31? 70
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		118,58? 12
Local de la banque	$175,000 00	
Autres propriétés foncières	6 797 25	181,797 25
Dépenses courantes	5,296 99	
Taxes payées	8,069 51	13,366 51
Items comptant (chèques sur des banques locales)		4,05? 5?
Echange pour le Clearing-House		311,912 37
Billets de banques nationales		23,00? 00
Petite monnaie courante (y compris les nickels)		3,82? 26
Espèces		5,45? 51
Billets legal tender		383,5?? 00
		$4,206,720 81

PASSIF.

Capital payé		$1,000,000 00
Surplus		200,000 00
Escomptes	$11,952 80	
Changes	8,465 01	
Intérêt	18,9?8 71	
Profits et pertes	56,562 65	95,909 17
Circulation de banque nationale non rachetée		774,12? 00
Dividendes non payées		1,500 00
Dépôts individuels		1,915,2?? 28
Dépôts des Etats Unis		6,1?? 11
Dû à des banques nationales		154,37? 70
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat		59,37? 55
		$4,206,720 81

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, A. Luria, caissier de la banque nationale de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

A. LURIA, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 25 mars 1874.

EDGAR GRIMA, Notaire public.

Exact: W. A. JOHNSON, THOMAS L. AIREY, W. J. PRIERSON, Directeurs.

27 mars—2f

A Vendre.

POUR cause de départ, un CAFÉ et PENSION en face du marché français, coin Dumaine et Vieille-Levée, No 221. 28 mars—1f

AVIS.

Les soussignés se chargent de payer, à un escompte libéral, les taxes d'Etat et de Ville actuellement entre les mains du Shérif.

BARNETT & CAMMACK, Au No. 12 de la rue Carondelet.

PIANOS.

LES personnes qui désirent acheter un BON PIANO, à BON MARCHÉ trouveront un assortiment complet de pianos neufs, et de rencontre, au GRUNEWALD HALL, No 18, de la rue Baronne. N. B.—Location de pianos avec privilége d'achat.

A Quelque Chose Malheur est Bon

Est un proverbe qui dit vrai, comme tout les proverbes.

La dernière panique a ruiné du monde, mais elle a fait baisser les prix de beaucoup de marchandises, et en négociant toujours à l'affût des bonnes occasions,

C. LAZARD & Cie,

n'ont pas grâce aux capitaux dont ils disposent, manqué d'acheter au comptant, mais à très bon compte, des marchandises de toutes sortes qu'ils vont écouler à des prix d'un bon marché tellement fabuleux que toute concurrence est vraiment impossible.

Les derniers vapeurs de New-York en ont déjà porté pour $150,000 et il y en a autant en route.

Toutes ces marchandises, manufacturées dans des conditions exceptionnelles d'élégance et de bon marché seront mise en vente le

Samedi, 28 Mars 1874.

La maison C. Lazard & Co. emploie continuellement 125 ouvriers et les bons ouvriers tailleurs y sont toujours bienvenus et certains d'y trouver de l'ouvrage.

C. LAZARD & CO.

Au coin des rues St-Anne et Vieille-Levée, Place Jackson.

APERÇU DES PRIX

Habillements laine douce,......depuis......$3 25
Scotch Suits, dernier genre......depuis......$9 25
Choix considérable de vêtements noirs, Drap, Mérinos, Alpaca, prix variés et trop nombreux pour être détaillés ici. Assortiment des plus complets de vêtements de première Communion. Choix considérable de vêtements pour enfants de trois ans et au dessus.
Toile et piqué,......depuis......$1 50
Chemises blanches et de couleur, depuis......80
5 000 Douzaines cols toile, à......5
5 000 Douzaines Manchettes satinées, la douzaine de paires......$1 00
Chemises de peau, gaze bonne qualité de toutes grandeurs,......65
Cravates de tout genre.
Un assortiment des plus complets de chapeaux de paille, feutre et autres pour hommes.
Chapeaux de paille, feutre et autres pour enfants,......depuis......15
Malles, valises, Etc. aux prix les plus réduits.

27 mars—1m

Demande d'Ouvriers Cordonniers.

De bons ouvriers pour faire la chaussure à vis trouveront de l'emploi en s'adressant à Mr. E. Cabaud, rue Dauphine No. 60, entre Bienville et Conti. 27 mars, 3 f

La Raffinerie New Hope,

(ANCIENNEMENT GOODALE'S)

SUCRES clarifiés de choix,
SIROPS (Golden Syrup) de choix,
MELASSES recuites de différents grades.

Produits de la dite Raffinerie, à vendre à bas prix, Par WM. HENDERSON, 25, rue Peters, coin Douane.

L'attention des Groceries de famille est particulièrement appelée sur le Golden Syrup, d'une saveur délicate, et digne de l'ancienne réputation de l'établissement. 22 mars—1m

Consulado de España en Nueva Orleans.

PARA cumplimentar un exhorto del Sr Juez de primera instancia del Partido de Mahon, acerca del paradero de Miguel Orfila y Gonzalez, se servirán pasar por las oficinas de este Consulado, D. Miguel Ferrer, Agustin Salom, José Ferrari, Antonio Canet (A) de Paula y Miguel Tiraterra, José Lasen y José Neto.

Nueva Orleans, 20 Marzo 1874. El Consul, CARLOS PIÉ.

21 mars—22,25,28

RIZ POUR PLANT.

RIZ DE HONDURAS. GOLDEN SEED et BEARDET, qualité extra, grain gros et blanc,

A vendre par PH. HOELZEL, Aux Nos 268 et 270 de la rue Tchoupitoulas

21mars—1m,Mar,Sam,D.

Avis.

Un natif d'Espagne, très compétent et bien recommandé désire trouver des classes d'Espagnol ou de Mathématiques, ou même les deux, soit dans les pensions ou dans les familles. S'adresser au No. 69, rue du Canal, près la Poste, ou au No 82, Passage de la Bourse. 21 mars—6f

COAL

Les planteurs de la côte qui auraient besoin de charbon sont notifiés que nous avons, en ce moment, un envoi qui descend le fleuve et que nous attendons d'autres dans le cours de 2 ou 3 semaines. Nous invitons tous ceux intéressés à ne pas différer de faire leurs achats et de profiter des prix actuels qui sont excessivement réduits.

P. & E. DE VERGÈS, No 24½, Carondelet

19mars—14f

1841... S. DAVIS JR... 1841

LES CÉLÈBRES JAMBONS "DIAMOND," —DE— S. DAVIS Jr., A Cincinnati.

Cette excellente marque date de trente-trois ans. On la connaît dans toutes les parties de notre pays; elle n'est pas inconnue au Canada, en Angleterre et en France.

En 1850 le Bureau d'Etat de l'Ohio a décerné un premier prix "pour jambons préparés en 1846" c'est-à-dire depuis quatre ans.

Ces jambons, vieux ou nouveaux, sont toujours bons; ceux de la nouvelle saison sont considérés comme étant de qualité supérieure.

Les jambons "Davis Jr" ont remporté des prix en Louisiane et au Texas. On les trouve chez tous les grands grocers des principales villes.

VOSE BROTHERS, Agents. Au 81 de la rue des Magasins, Nouvelle-Orléans. 3 mars—2m

Grande fabrique de Jupons.

CONFECTION sur commandes de Peignoirs, Gabrielles, Robes de bals et de réception, Costumes de soirées et pour les villes d'Eaux, le tout aux dernières modes de Paris.

Les ordres sont promptement exécutés et avec soin.

MADAME AMÉLIE MAY, de Paris. 1er Etage, 75 rue Chartres, à côté de l'ABEILLE. 1fev—6m

Avis.

La société existant sous la raison commerciale de C. CAVAROC & SON, est dissoute, à partir de ce jour. Chacun des associés signera en liquidation.

Nlle-Orléans, le 5 février 1874. C. CAVAROC, C. CAVAROC Jr.

Les soussignés ont formé, ce jour, une société pour les affaires d'importation et de commission sous la raison sociale de C. CAVAROC & SON.

Nlle-Orléans, le 6 février 1874. C. CAVAROC, C. CAVAROC Jr.

6 mars—1m—3 fps

Provisions—Viandes Salées.

100,000 Livres plats cotés secs salés,
160,000 livres plats côtés, clear ribbed, secs salés,
160,000 livres Epaules sèches salées,
100 boucants plats côtés bacon désossés,
100 ribbed désossés,
50 épaules bacon,
200 barils porc mess-épais,
100 barils porc rump,
100 tierçons graisse de choix,
75 tierçons jambons choix passés au sucre,
50 caisses breakfast bacon de choix,
100 barils farine de maïs.

En magasin et à vendre par FINNEY, SHEEHAN & RUSS, au No. 81 de la rue Poydras. 22 mars—5f

Avis aux Marchands de Chiffons.

LA Compagnie de fabrique de papier de la Louisiane demande toute espèce de chiffons sur consignation et désire en acheter. Elle en donne les prix les plus élevés, au comptant, à ses bureaux, No 10 de la rue Carondelet. Elle invite le commerce et la presse à venir examiner, à ses bureaux, son papier et la liste de ses prix. 22mars—1m.

Voiture.

A vendre, à bon marché, avec les harnais, un joli coupé de famille, très solide et muni d'excellents ressorts. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 6 fév—PP

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE" Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES,

27 mars—1m A bon marché!

A Louer.

La maison située rue des Ursulines, No. 185 près Marais. Livraison en sera donnée le 8 avril. S'adresser rue de l'Esplanade No. 94 ou au bureau de l'Abeille. 27 mars.

Licences et Taxes de Ville, d'Etat et de Dessèchement.

LE soussigné se charge du paiement des licences et des taxes aux taux les moins élevés du marché.

J. W. PEARCE. Au No 14, de la rue Carondelet près Commune. F. P. COLQUHOUN. 15 mars—3m.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

BARNETT & CAMMACK, Courtiers, Bureau, No 12 de la rue Carondelet,

Se chargent de payer, aux taux d'escompte les plus libéraux, les taxes d'Etat et les taxes de ville. 10 mars—1m

Avis important.

BUREAUX DU PERCEPTEUR DES TAXES D'ETAT—DEUXIÈME DISTRICT.

Nlle-Orléans, Lne, 3 mars 1874.

AVIS est donné aux parties intéressées de venir payer leurs licenses et leur taxe sur le capital, pour l'année courante, d'ici au 15 du courant, attendu qu'après cette date, les délinquants seront positivement poursuivis conformément à la loi.

H. H. HARRIS, Percepteur. 4 mars—1m

Avis aux Contribuables.

TAXES ET LICENSES DE LA VILLE ET DE L'ETAT.

LE soussigné paie en ce moment les Taxes d'Etat et de ville, ainsi que les licenses, à un compte libéral.

Aussi, règlement de toutes Taxes arriérées à des conditions très avantageuses.

A vendre aux plus bas prix du marché, Mandats convenables pour paiement de Taxes de ville et d'Etat.

J. CHAPUS, No. 26 rue St. Charles. 15 fév—3m

.....RUE DE CHARTRES....46

M. BOCHET,

Vendra, au-dessous des prix de New York, tout son grand stock de hautes nouveautés

D'ARTICLES DE MODES

Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe."

A 50 pour cent

Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement, sans considération de prix coutant, avant son départ pour France, à la fin de mai:

400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants fillettes, demoiselles et dames.

400 caisses Pailles Dernier genre

800 cartons Fleurs Beau choix,

1000 cartons Rubans

Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, écossais, Taffetas bien assortis en couleur et en numéros depuis le No 4 jusqu'au No 40. 7 fév—4m

PIANOS.

J. GAUDIN,

87......RUE ROYALE......87

VIENT de recevoir de très beaux et bons pianos de Pleyel; demi grand format; aussi de magnifiques pianos de Bauvais, qu'il vendra à prix très réduits. Il a aussi des pianos de seconde main à très bon marché. 25 mars—3ps—D, Mar et j—1m.

La Citizens' Savings Bank,

Organisée sans une Charte d'Etat, GRUNEWALD HALL, No. 22 rue Baronne.

PAIE six pour cent d'intérêt pour les dépôts d'épargnes, et quatre pour cent pour les dépôts courants. Tous les dépôts sont payables sur demande.

J. L. GUBERNATOR, Président. M. BENNER, caissier.

DIRECTEURS: JOHNSON ARMSTRONG, THOMAS HASAM, E. W. BURBANK, J. L. GUBERNATOR, M. BENNER.

1er mars—1m

Compagnie d'Assurance sur la Vie DE Knickerbocker de New York.

Capital, plus de......$8,000,000

SUCCURSALE DU SUD-OUEST, Bureau, 56 rue Carondelet, Nlle-Orléans. E. A. DUCROS, Directeur.

1ermars—1m.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, 104, rue du Canal. — Avis est donné que l'élection annuelle de onze Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, LUNDI, 6 avril 1874, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1874. G. W. NOTT, Secrétaire. 17 mars—au 6 av

Bringier Sugar Extracting Company.—Letter H.—Gallier Court—Nouvelle-Orléans, le 16 mars 1874.—Les actionnaires sont prévenus qu'une réunion aura lieu le SAMEDI, 18 avril prochain, à midi, dans le but de voter sur divers amendements de la charte. Par ordre du conseil: CHARLES DE RUYTER, Secrétaire pro. tem. 18mars—25 lav

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 26 février 1874.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le SAMEDI, 28 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures P. M., aux bureaux, coin Canal et Camp, à l'effet d'amender la Charte conformément à l'article 12e de la Charte. J. W. HINCKS, Secrétaire. 27fév—au28mars.

Office of the New-Orleans Mutual Insurance Company.—New-Orleans, February 26th, 1874.—Notice is hereby given, that a general meeting of the Stockholders of this Company will be held on Saturday, the 28th March, 1874, between 10 A. M. and 2 P. M., at the office, corner Canal and Camp, for the purpose of amending the Charter in accordance with Article 12th of the Charter. J. W. HINCKS, Secretary. feb 27, till mar 28

AVIS.—L'élection annuelle du Président, vice-Président et treize Directeurs du "Life Association of America"—Département de la Louisiane—aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, No 169 de la rue Gravier, N le-Orléans, le LUNDI, 6 avril 1874, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 10 mars—1m—1fps

Au Public.

Le grand tirage des billets (numéros simples) de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, aura lieu SAMEDI PROCHAIN, 28 mars 1874, à midi, au dessus de la salle de la Compagnie.

Gros lot......$20,000
Seulement 10,000 numéros.
Prix du billet: $10 seulement.

Le public est invité à assister au tirage.

Les portes s'ouvriront à midi moins un quart. Entrée par la rue de l'Union. 25m—2f

En Débarquement

Du Steamship "Louisiana" de Bordeaux

100 barriques vin rouge "St-Macaire" De Lompuy Ant. Buché &Cie.

EN MAGASIN

250 barriques vin rouge "St-Loubès.
50 très corsé
50 vin blanc
100 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.
200 caisses Vermouth, N. Prat &Cie, et Martini Sola &Cie.
300 paniers huile d'olive, Plagniol et Fossel.

A vendre par G. BASSETTI. No 70 et 72, rue Peters, près Poydras. 25 mars—6f

Sun Mutual Insurance Company.

Capital Payé......$500,000

Dividendes payés sur les actions—Dix pour cent.

Dividendes sur primes participantes—payables au comptant.

—EXTRAIT DE L'ÉTAT—

ANNUEL DE 1873:

Montant net des primes	$227,767,64	
Escompte et intérêt	44,187,22	271,954,86
Pertes, dépenses, taxes, etc	185,332,98	
Réserves et dividende sur le capital	58,814,70	244,147,68
Bénéfice net		$ 27,?07,8?
Actif évalué aux taux du marché:		
Actions, Bons, Prêts et effets à recevoir	584,786,84	
En caisse et primes en voie de recouvrement	$55,565,88	$592,352,72

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle promptement les pertes aux conditions les plus libérales, à ses bureaux No. 61 de la rue du Camp, coin Commercial Place.

JAMES I. DAY, Président. HORACE CARPENTER, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1874.

JNO. G. GAINES,	JAMES BYRNES,
E. J. HART,	J. L. HARRIS,
HENRY RENSHAW,	LIONEL C. LEVY,
HUGH WILSON,	W. B. SCHMIDT,
B. BISCOE,	RICHARD FLOWER,
I. N. MARKS,	J. WEIS,
CHAS. MACREADY,	B. W. TAYLOR,
W. E. SEYMOUR,	J. C. MORRIS,
JAMES I. DAY,	L. ALCUS,
GEO. JONAS,	R. T. TORIAN,
EMORY CLAPP,	SCOTT McGEHEE,
G. M. BAYLY,	ISAAC L. HAAS.

24 mae

Direct Trade Company

(COMPAGNIE DE COMMERCE DIRECT).

LES négociants, petits et grands, peuvent maintenant importer leurs marchandises directement de l'Europe à la Nlle-Orléans, aux plus bas prix possibles, par l'entremise du "Direct Trade Company," dont le Dr. Thos. D. Worrall est l'agent et directeur américain. Les bureaux en sont au Story Building, rue du Camp, où l'on peut voir d'excellente Ale anglaise, des draps, des bijoux, de l'argenterie, etc., etc., et des échantillons de toute espèce d'articles fabriqués en Angleterre. 22 mars

AVIS IMPORTANT.—Ayant appris que des pacotilleurs ramassent, en ce moment les BOUTEILLES VIDES du célèbre AMER CUNDURANGO, de MAGUIRE, le remplissent d'une VILE décoction qu'ils offrent au public comme le VERITABLE article, nous PREVENONS le public de n'acheter le CUNDURANGO de Maguire ou d'autres remèdes que des pharmaciens ou marchands bien connus, car nous n'employons pas de pacotilleurs. MORRISON & WOODWARD, seuls agents, Au No 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 27fév—1m

La Nouvelle Machine "Domestic" à coudre, à l'usage des familles.

NOUS ne disons pas que la machine "Domestic" soit la seule qui mérite la faveur du public, nous admettons qu'il y en a qui sont réellement bonnes et reconnues telles, mais maintenons et sommes prêts à prouver que la machine "Domestic" est supérieure à toutes celles qui sont offertes actuellement au public. Quant au prix, c'est le plus modique du marché.

M. L. HEDRICK, Agent, 2mars—1mau No 101 de la rue du Canal.

Avis important.

AUX CULTIVATEURS DE RIZ.

Pour économiser le travail, le temps et la dépense, faites usage du

Semoir à riz de MoSherry.

PRIX: $100.

C'est le machine qu'emploient de préférence les planteurs de riz de la Caroline du Sud. On obtient par son moyen un rendement plus considérable, tout en économisant la semence.

A vendre par H. DUDLEY COLEMAN, No. 12, rue Union, Nlle-Orléans.

mars—8,14,15,19,21,22—2 c.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 MARS.—CLASSE No 73.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
25	31	30	49	51	1	15	53	7	24	20	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 21 mars 1874.

M. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

(ÉTABLI EN 1845.)

Actif......$25,000,000
Revenu Annuel au de là de......8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sûre et garantie, au véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44......RUE CARONDELET......44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,742,554 40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	S. H. Kennedy,
E. F. Mioton,	Saml. Smith,
Thos. A. Adams,	Fk. Wintz,
Chas. Cavaroc,	S. O. Nelson,
L. B. Cain,	Paul Fourchy,
Geo. Foerster,	Fk. Camerden,
T. J. Semmes,	J. H. Lapwigsen,
J. S. Walton,	Wm. S. Pike,
E. Peale,	Wm. B. Schmidt,
S. Forcheimer,	A. Chiapela,
F. S. Sampson,	J. A. Dutilho.

MÉDECINS-EXAMINATEURS.

D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D. Chs. Turpin, M. D.

5 mars

Germania Insurance Company.

Bureau, No 124 rue Commune.

NOUVELLE-ORLÉANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé......$300,000

Assurance contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO......Président.
H. ZUBERBIER......Vice-Président.
EMIL MAIER......Premier Secrétaire.
H. E. MARBURG......Second Secrétaire.
F. BERGER......Inspecteur.

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Lassaiser & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel)
P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
R. Greissinger, (maison Classo & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster,	J. Kohn,
Adam Gaisser,	Louis Grunewald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schulz,
Thomas Sohorr,	R. F. Theurer,
P. Thormählen,	J. J. Weckerling,
J. Voelkel,	Fred Del Bondio.

7 mars—1m

Avertissement.

LES soussignés préviennent le public de ne pas employer, acheter et vendre les bouteilles dont ils se servent, qui ont été faites expressément à leur usage pour leurs eaux minérales, leur ale au gingembre, et portent le nom de "Pablo & Co., fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, Nos. 270 et 272 de la rue Royale." Quiconque en servira, les achètera et les vendra sans le consentement des soussignés, par écrit, sera poursuivi conformément à la loi et tenu responsable de tous les dommages.

PABLO & CO.

Fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, aux Nos. 270 et 272 de la rue Royale.

3 mars—1m

I. L. LYONS,

(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)

PHARMACIEN EN GROS ET EN DÉTAIL ET IMPORTATEUR,

AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER, Nouvelle-Orléans, Lne.

Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un

Stock complet,

Se composant de

Drogues, Parfumerie, Produits chimiques, Médicaments français, Médicaments américains, patentés, Extraits solides et fluides, Articles divers pour Instruments de chirurgie, Lioneurs fines, Appareils à atomes, de Geo Tieman & Co., Vernis et huiles, Appareils électriques, Vitres, Verreries, Sacs de voyage, boîtes à médicaments, Articles de fantaisie, Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles.

Et tout ce qui se rattache au

Commerce des Drogues.

AGENT POUR LA VENTE DE

Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co.;

Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis;

Extraits et résinoïdes, de W. J. M. Gordon;

Suspensoirs, en argent, du Dr. La Babcock.

IMPORTATEUR DE

Liqueurs et extraits de Bottlay; parfumeries anglaises et françaises;

Médicaments patentés, drogues et produits chimiques français.

Département spécial pour les ordres des médecins. Les poudres sont mises en bouteilles, ou sont étiquetées avec soin.

L'exécution des ordres des maisons de commerce est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises.

Propriétaire du

Célèbre Amer fortifiant Garry Owen.

Le tonique d'Abrams contre le frisson.

La liqueur astringente de Bredie.

L'élixir de Locock contre la toux.

Et tous les remèdes bien connus, de Ball & Lyons.

L'attention du public est appelée sur le

DÉPARTEMENT DU DÉTAIL ET DES PRESCRIPTIONS,

Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.

Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient les meilleurs ingrédients.

On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de fantaisie les plus fins; des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines;

Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc.

Vaccine fraîche et sangsues suédoises.

I. L. LYONS.

14fév—3m v&c